

INFORMATIONS AUX FAMILLES RELATIVES A LA CAMPAGNE DE VACCINATION

ACCES A L'ETABLISSEMENT :

Si la vaccination n'est pas obligatoire pour accéder à l'établissement (pas de Pass Sanitaire demandé à l'entrée), elle n'en reste pas moins fortement recommandée en regard des données scientifiques concernant la protection des personnes vaccinées et la très faible contagiosité de ces mêmes personnes.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR D'UN SCHEMA VACCINAL COMPLET :

Lors de la rentrée scolaire de vos enfants, une attestation sur l'honneur vous sera demandée (document fourni par l'établissement) afin d'attester la réalité d'un schéma vaccinal complet (1 ou 2 doses selon les situations) pour votre enfant.

CAMPAGNE DE VACCINATION :

L'état met en œuvre à travers l'Education nationale une campagne de vaccination, gratuite, à destination des 12-17 ans.

- Dès la rentrée scolaire de vos enfants (2, 3 et 6 septembre), un document autorisant la vaccination de celui/celle-ci dans le cadre scolaire vous sera distribué.
- L'établissement est rattaché à un centre de vaccination
- Une date de vaccination sera fixée à partir du 13 septembre pour le lycée Gallieni.
- Le jour prévu :
 - o Les élèves disposant de l'autorisation parentale (un seul des parents suffit) sont pris en charge par l'établissement et accompagnés (encadrement à l'aller et au retour) au centre de vaccination.
 - o Les élèves volontaires de plus de 16 ans ne nécessitent pas d'autorisation parentale. Ils sont pris en charge par l'établissement et accompagnés (encadrement à l'aller et au retour) au centre de vaccination.
- Le sérum retenu par l'Etat pour la campagne est majoritairement le vaccin Moderna